

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7285034401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7285034401>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 mars 2022** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **61 - ORNE**

AVIS DISSOLUTION SOCIETE

DOMAINE AGRICOLE DES PICANES

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 501 000
Euros

Siège social : 19 rue de la Planchette 61100 FLERS

RCS ALENCON 817 442 882

La société DOMAINE AGRICOLE DES PICANES, sus-désignée, a été dissoute par déclaration en date du 16/02/2022, souscrite par la société DOMAINE DES PICANES, Société Civile au capital de 2 314 000 € dont le siège social est situé 19 rue de la Planchette – 61100 FLERS (RCS ALENCON 818 006 140).

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'ALENÇON.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil, les créanciers de la société DOMAINE AGRICOLE DES PICANES peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. A l'issue de ce délai, le patrimoine de la société DOMAINES AGRICOLE DES PICANES sera transmis à la société DOMAINE DES PICANES, associée unique, qui reprendra tous ses droits et obligations.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'ALENÇON (61).

Pour avis, La Gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

En partenariat avec

